



L'incubateur d'Hélioparc de l'idée à la création d'entreprise



La création d'entreprise est bien souvent une belle mais difficile aventure. Au-delà des lourdeurs et des carcans administratifs qui résistent au temps, au-delà de la prise de risque, financière notamment, la principale difficulté pour la jeune entreprise est de franchir tous les obstacles inhérents à son arrivée sur le marché, qu'il s'agisse de l'élaboration de l'offre ou de la démarche commerciale, du recrutement ou de la recherche de partenaires,...

L'accompagnement de la jeune entreprise apparaît donc comme essentiel. Il peut être considéré, à juste titre, comme l'une des clés de la réussite. Les conseillers de la CCI Pau Béarn apportent ainsi quotidiennement aux créateurs d'entreprise leurs précieuses recommandations. C'est dans cette optique que j'ai lancé en 2003 la « Faites de la création » qui est, depuis, devenue un des rendez-vous annuels incontournables des créateurs d'entreprise. Cet accompagnement entrepreneurial est également l'une des missions principales des pépinières d'entreprise – elles sont trois en Béarn – dont celle de Pau, située au cœur de la technopole Hélioparc avec laquelle nous avons des liens très privilégiés.

Il va de soi que ce soutien à l'entreprise doit s'effectuer en réseau. Tous les acteurs, collectivités locales, chambres consulaires, syndicats, structures d'appui aux entreprises, sont concernés et doivent se mobiliser en faveur du développement économique, avec l'objectif de favoriser la création d'activité.

Depuis bien longtemps, la Chambre de Commerce s'est ainsi impliquée dans de nombreuses initiatives locales. Avec la technopole paloise, par



Photo : Laurent PASCAL

**« agir sur
notre
territoire
pour faire
émerger des
idées et des
projets »**

exemple, ses relations sont anciennes. Elle est depuis l'origine, partenaire et administrateur de la SEM Hélioparc. Depuis huit ans, un incubateur CCI/Hélioparc accueille des porteurs de projets innovants désireux de transformer leur projet en activité économique. Avec la technopole, la CCI répond ainsi aux besoins très particuliers de la création d'entreprise innovante dans le domaine de l'industrie et du service à l'industrie.

L'accompagnement des créateurs d'entreprise au sein de la technopole est réalisé par un conseiller issu de la CCI. Au printemps dernier enfin est né un groupe de détection de projets – rassemblant des compétences dont trois viennent de la CCI – dans les pôles d'excellence de la technopole : les géosciences, les matériaux, l'environnement. Recensement des équipes de recherche, élaboration d'une offre, mise en réseau, telles sont actuellement leurs principales actions.

Nous sommes bien ici au cœur des missions de la CCI et des objectifs que je me suis toujours fixés : agir sur notre territoire pour faire émerger des idées et des projets et pour accompagner le développement des entreprises. Notre partenariat avec la technopole Hélioparc en offre une évidente démonstration.

Michel BRAU, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Pau Béarn

éditorial

SOMMAIRE

INCUBATEUR ET PÉPINIÈRE
QUESTIONS À
LES FINANCEMENTS DE PROJET
SUD PRODUCTION

► SUD PRODUCTION : LE MULTIMÉDIA ET INTERNET AU SERVICE DE L'AUDIOVISUEL

La société SUD Production, née en 2001, développe ses activités dans la création et la production audiovisuelle. Créée et dirigée par Franck Zordan, la structure dispose aujourd'hui d'une équipe de 5 personnes et peut ainsi couvrir l'ensemble des aspects d'une production audiovisuelle : création, technique, gestion de projet.



SUD Production adapte chacune de ses réalisations aux contextes de diffusion envisagés : salons, séminaires, réunions, salles de projection... Parallèlement, cette jeune société maîtrise toutes les technologies "multimédia" permettant de diffuser de l'audiovisuel : site Internet, DVD, cassette, CD, CD-Rom. De plus, elle utilise des techniques infographiques lui permettant de proposer de l'audiovisuel qui soit à l'image d'une enseigne, d'un produit, d'une marque... en intégrant et en animant la charte graphique existante ou d'autres éléments d'habillage. Enfin, SUD Production développe ses propres productions, ce qui lui permet de pouvoir adapter les règles des différents genres de programmes à des films de commande : documentaires, reportages, news, plateau télévisé, programmes pédagogiques de formation, etc...

Par les compétences dont elle dispose, SUD Production élabore des projets à grande échelle, intégrant audiovisuel et multimédia. Ainsi, la Maison des Communes des Pyrénées-

Atlantiques s'est dotée d'un véritable portail Internet de vidéos de formation en ligne, alliant audiovisuel et interactivité sur un site accessible à tous les agents du département. Par ailleurs, le câblo-opérateur Noos-UPC, qui propose des offres de télévision par câble en France et en Europe, a confié à SUD Production la mise à jour des canaux promotionnels de 35 villes dans tout l'Hexagone. Forte de cette expérience, la jeune société paloise a lancé un nouveau service baptisé "Métaphore" dont l'objectif est la création et la gestion de contenu sur toutes sortes d'écrans publics : halls d'accueil, magasins, réseau interne d'entreprise... www.metaphore-tv.com

SUD Production apparaît donc comme l'interlocuteur idéal en matière de communication audiovisuelle et multimédia. Et Franck Zordan de préciser : *"Chaque personne qui s'adresse à nous obtient une réponse adéquate et adaptée : la satisfaction de nos interlocuteurs est notre premier outil de communication ! Et en matière d'image, nous connaissons bien le sujet !"*

Contact : **SUD PRODUCTION**
Technopole HélioParc
2, av. du Président Pierre Angot
64053 Pau cedex 9
Tél : 05 59 02 32 55
Mail : contact@sud-production.fr
Web : www.sud-production.fr

► INNOVALIS À HÉLIOPARC

Le 31 août dernier s'est tenue l'assemblée constitutive d'INNOVALIS Aquitaine. Créée à l'initiative du Conseil régional d'Aquitaine, cette nouvelle agence régionale de l'innovation regroupe les six pôles technologiques aquitains (Electronique/Informatique/TIC, environnement, matériaux/mécanique, santé, forêt/bois/papier, agroalimentaire/nutrition), le RDT (réseau de diffusion technologique), Biotechnica et le Bureau européen de R&D (BERD).

Située au centre Condorcet à Pessac, INNOVALIS aura, dès le 1^{er} novembre, une antenne pour le sud-aquitain basée à la technopole HélioParc à Pau.

Son objectif est de faciliter l'accès à l'innovation pour les entreprises locales (et tout particulièrement les PME) par :

- la détection des besoins technologiques dans les entreprises,
- l'incitation au rapprochement entre industries et laboratoires aquitains,
- le renforcement ou la participation des entreprises régionales aux programmes de R&D européens,
- l'accompagnement dans leurs démarches.

Pour toute information : contact@helioparc.fr

► AGENDA... AGENDA... AGENDA...

- **18 octobre 2005** : les 7^{es} Rencontres de la performance placées sous le thème de la « qualité pour progresser » avec la participation de Luc Ferry, philosophe et ancien ministre (ESC Pau).
- **19 octobre 2005** : Journée thématique organisée à la Maison des Pyrénées-Atlantiques à Paris par le réseau R3P (Réseau Pau-Pyrénées, Polymères et Plasturgie), comprenant 2PSM, Pole Polymère Sud, Créacol, UppaMat. Le thème de cette journée : « de la conception à la réalisation des pièces plastiques ».
- **27 octobre 2005** : visite de la technopole HélioParc par Jean-Jacques LASSERRE, président du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques.
- **28 octobre 2005** : réunion du Conseil scientifique et technique d'HélioParc : expertise de quatre dossiers d'implantation d'entreprise sur la technopole.
- **24 novembre 2005** : conférence UPPA/Café des sciences : « Physique et biologie cellulaire » par Jean-François JOANNY, professeur à l'Université de Paris VI, directeur de l'unité de recherche Physico-chimie Curie à l'Institut Curie.
- **28 novembre 2005** : réception de l'extension de l'immeuble Galilée à HélioParc : 365 m² de bureaux et d'ateliers s'ajoutent au parc immobilier de la technopole.
- **1^{er} décembre 2005** : journée « Innovation de l'emballage » organisée par Pole Polymère Sud à l'Université de Pau.

➤ INCUBATEUR ET PÉPINIÈRE À HÉLIOPARC :

DOSSIER

Conformément à ses missions qui lui valent d'être labellisée par France Technopoles Entreprises Innovation, Hélioparc met à la disposition des porteurs de projets et des créateurs d'entreprise présents sur la technopole, une assistance pluridisciplinaire (marketing, finance, juridique, technologique et humaine) chargée de faciliter leur développement.

Pour cet accompagnement, Hélioparc s'appuie à la fois sur sa propre équipe et sur ses réseaux de partenaires : CCI, structures d'interface, administrations, banques, sociétés de capital risque, capitaux d'amorçage,...

Cet accompagnement, sous assurance qualité, est une clé essentielle pour réussir à créer son entreprise.

Tout porteur de projet ou entreprise en démarrage qui s'implante sur la technopole bénéficie d'un accompagnement individualisé dans le cadre d'une entrée en "incubation" ou en "pépinière".

En préalable, le projet est évalué par le Conseil scientifique et technique d'Hélioparc qui donne son avis sur la validité technique et économique du projet et son adéquation avec les thèmes développés sur la technopole (géosciences, environnement, matériaux, informatique/TIC, énergie, sciences du vivant).



Le futur immeuble Monge accueillera dès juillet 2006 des créateurs d'entreprise

La durée de l'incubation est en général d'un an et la durée de résidence en pépinière est de quatre ans. Le maintien sur HELIOPARC des entreprises qui sont sorties des phases d'incubation et de pépinière n'est pas limité dans la durée. Pendant l'étape d'incubation, il sera vérifié, à l'aide d'une étude de marché, que cette idée correspond à un besoin solvable et qu'une clientèle existe. Sera jugée également la faisabilité technique, marketing et commerciale, économique et financière de cette idée.

Celle-ci devient ensuite un projet : une assistance est proposée pour mettre en place l'ensemble des éléments constituant une activité économique rentable jusqu'à la création de l'entreprise. Cela implique la recherche de prospects, la constitution d'une équipe, la recherche de capitaux, et de préciser l'offre.

Par leur implantation sur la technopole, les créateurs d'entreprise pourront par ailleurs bénéficier de la présence sur place de l'IRA, d'Innov'adour, de l'ANVAR, de la DRIRE qui aident et accompagnent

les porteurs de projets et créateurs d'entreprise.

Outre l'accompagnement personnalisé et gratuit, le porteur de projet ou le créateur d'entreprise pourra bénéficier de tous les services mis à disposition par la SEML Hélioparc : accès au réseau Très Haut Débit, gardiennage de la technopole 24/24h, maintenance, restauration, brasserie, salons VIP, 4 salles de réunions de 8 à 25 personnes, 1 auditorium de 80 places, arrivée, affranchissement et départ courrier, ...

Quant aux tarifs pratiqués, ils varient de la quasi gratuité pour les porteurs de projet, au prix du marché pour les entreprises sorties du processus de création, en passant par des tarifs très préférentiels pour les entreprises en pépinière. Le Conseil régional d'Aquitaine, le FEDER, le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Pau Béarn participent au soutien financier de l'accompagnement des porteurs de projets et des entreprises en pépinière.

➤ LE POINT SUR... LES FINANCEMENTS DE PROJETS

Ce n'est pas nouveau, le porteur de projet ou le créateur d'entreprise recherche en priorité des clients et des financements. Face à l'ensemble des offres, les experts d'Hélioparc vous aident à préparer vos dossiers et à comprendre les critères d'éligibilité des différents organismes de soutien à la création ou au développement. Citons pour exemple :

- les aides de l'ANVAR lorsqu'il s'agit d'un projet qui revêt un réel caractère innovant : aide à l'innovation, aide au recrutement, aide au développement commercial ;
- les prêts d'honneur d'Adour Entreprendre et d'Aquitaine amorçage ;
- les capitaux risque d'ACI, Sébadour, Socri, ... ;
- les aides du Conseil régional d'Aquitaine : aide à la création d'entreprise de production, aides à la création de poste d'encadrement, aide à l'investissement ;
- les prêts à moyen terme des organismes bancaires ;
- les dotations d'appel à projets lancées par Hélioparc avec le concours de donateurs d'ordre ;
- l'appui d'Innovalis-RDT pour l'aide au dépôt de brevet ;
- la participation au capital de Business Angels ;
- l'aide au développement : SOFREA ;
- sans oublier les lois sur la jeune entreprise innovante et le crédit impôt recherche.

➤ INCUBATION ET PÉPINIÈRE EN CHIFFRES

15 dossiers sont, à ce jour, accompagnés par la SEML Hélioparc Pau Pyrénées à des degrés d'assistance variables. L'ensemble des entreprises accompagnées représente 69 emplois (sur un total de 80 structures présentes et 750 emplois).

● Répartition des entreprises accompagnées par thèmes et par emplois

thèmes	nombre	emplois
Informatique/TIC	6	45
matériaux	4	9
appui aux entreprises	2	6
sciences du vivant	1	7
énergie	2	2
total	15	69

D'une manière générale environ trente projets sont détectés et évalués chaque année ; une dizaine est retenue et entre en incubation ou pépinière sur la technopole.

13 dossiers nouveaux seront expertisés cet automne et cet hiver par le Conseil scientifique et technique (les 4 premiers dès la fin octobre).

Douze d'entre eux sont candidats à une implantation sur la technopole avant la fin de l'année 2005 ; le treizième dossier est un réexamen. Sur les treize dossiers, huit demandent un accompagnement en incubation ou pépinière.

● Leur répartition par thématique est la suivante :

Géosciences : 3
Environnement : 3
Energie : 1
Informatique/TIC : 3
Matériaux : 1
Appui aux entreprises : 2

QUESTIONS À...



➤ CHRISTIAN GANDON, CHARGÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT DES CRÉATEURS D'ENTREPRISE INNOVANTE SUR HÉLIOPARC

Quel est l'intérêt d'innover pour un créateur d'entreprise ?

Dans un marché aux offres multiples, le créateur d'entreprise n'a d'autre choix que d'imaginer une offre différente afin de trouver un espace commercial dans le but de générer des marges plus fortes. L'innovation est un moyen de proposer au

marché un produit qui par ses fonctions nouvelles pourra se faire une place.

Mais il faut être prudent. Faiblement innovant, le produit aura des difficultés à se faire remarquer ; trop innovant, le consommateur pourra difficilement se l'approprier. D'où les études de marché qu'Hélioparc propose aux créateurs d'entre-

prise de sa pépinière.

En résumé, innover, c'est prendre des risques ?

Absolument. Mais pour la jeune entreprise, il n'y a pas vraiment d'autre alternative. En outre, l'équipe d'Hélioparc est là pour limiter les risques.

Nous mettons à la disposition des jeunes créateurs un certain

nombre d'outils non négligeables : élaboration d'une étude de marché et d'un Business plan ; expertise afin de bien déterminer l'offre ; évaluation du projet et recommandations par le Conseil scientifique et technique de la technopole composé d'une vingtaine d'experts ; puis l'accompagnement proprement dit qui déterminera les ressource-

ces financières, techniques, et commerciales à mettre en place. Notons l'avantage déterminant pour un créateur d'entreprise d'avoir à peu près toutes les ressources locales et régionales regroupées sur le campus technopolitain.

Quelles sont concrètement ces ressources ?

Elles sont à la fois

industrielles et économiques par la présence d'une cinquantaine d'entreprises innovantes, scientifiques – dix laboratoires universitaires et écoles d'ingénieurs sont présents sur le site – et financières avec l'ANVAR, Adour Entreprendre et des structures de notre réseau comme SOFREA ou SEBADOUR.